



Négociation cadres Un petit tour de table....

Les accords signés, la stagnation de la valeur du point d'indice, le manque de reconnaissance et le manque de véritable prise en considération de leurs qualifications ont mis tous les cadres encadrants de Radio France en réelle difficulté.

Notre syndicat réaffirme son attachement aux grilles de la convention collective pour l'ensemble des salariés, y compris pour tout l'encadrement. Nous rappelons que nous ne sommes pas signataires des accords cadres qui sortent les cadres des grilles de la convention et nous demandons leur réintégration dans les grilles de la convention collective.

Nous rappelons notre opposition aux entretiens individuels annuels obligatoires qui ne sont pas inscrits dans la convention et augmentent l'individualisme lié à la compétitivité. Quant aux augmentations la direction ne garantit rien sur la hauteur de l'enveloppe qui sera consacrée aux mesures salariales.

D'emblée la direction exclut les cadres de spécialité de la négociation, y compris les cadres de spécialité administratifs qui pourtant ne bénéficient pas des 310 points et sont toujours les grands oubliés.

Patrice Papet a indiqué son intention d'introduire unilatéralement les entretiens individuels avec objectifs. Il a fait remarquer qu'à France 3 la part variable est généralisée pour tous les cadres à partir de la B 25, qu'il considère comme des cadres de direction.

Pour nous les cadres méritent reconnaissance et salaires garantis comme tout salarié. Nous maintenons notre opposition aux entretiens individuels dont tous les analystes du travail affirment qu'ils sont générateurs de stress et de mal être. Car nous savons qu'il est facile soit de mettre les cadres en situation de ne pas pouvoir remplir les objectifs donnés par leur direction faute de moyens, soit tout simplement d'avoir des objectifs irréalisables ou de fait inexistantes. Comment faire face à des entretiens individuels obligatoires dont dépendront les mesures salariales individuelles face aux restructurations imposées (DGATTN, UCD...), aux orientations contradictoires, aux mesures d'économie drastiques, aux postes aux responsabilités confuses !

**Les cadres de Radio France ne sont pas payés comme ceux de France 3 !
Plutôt que de parler de part variable et d'entretiens annuels, plutôt que de dire
que les cadres de direction démarrent en B 25**

Rattrapez les salaires !

Paris, le 8 février 2006

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☒ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>